Recommandations & Prescriptions techniques

Prescriptions techniques

Le béton ciré est un enduit millimétrique qui doit s'appliquer sur surface lisse « prêt à peindre ». L'applicateur « suit » le support. Il ne peut pas servir d'enduit de rebouchage, de lissage, ou de maçonnerie. Les travaux seront exécutés conformément aux règles de l'art en vigueur à la date de l'établissement du devis. Les matériaux utilisés seront conformes aux normes de qualité et de choix prévus au devis. LE PRESTATAIRE refusera toute exécution de travaux non conforme aux règles de l'art. Il est également en droit de refuser un support ou l'utilisation de matériaux ou de produits qui lui seraient fournis par le CLIENT.

Informations importantes

Malgré une mise en oeuvre minutieuse, des irrégularités peuvent apparaître : différence de nuances, reprise lors de différents mixages, traces de lisseuses, petits trous de bulles d'air,... On peut observer des ombrages, des nuages, de légères nuances et autres irrégularités,... Ces effets sont apportés par le geste de l'artisan, ce qui rend l'application unique sur chaque projet. Quelques petites impuretés provenant de l'ouvrage doivent être tolérées. L'ensemble de la réalisation doit être jugée d'un point de vue technique et global. La surface totale présentera des différences par rapport à un petit échantillon.

Des petits impacts ou poinçonnements peuvent apparaître après la chute d'objets ou de meubles chargés sur sol en béton ciré. Le vernis peut être rayé. Les angles sollicités peuvent avoir des impacts. Le béton ciré est résistant mais il a ses limites. Tout comme un plancher en bois, un sol en béton ciré « vit » et se patine dans le temps.

Les fissures dans le support doivent être réparées avant l'exécution mais cela ne garantit en rien l'absence de désordres éventuels dans le futur. Très rarement, il peut apparaître des fissures après la réalisation d'un béton ciré. Les fissures sont peu profondes et sans espaces creux. Elles ne sont pas preuve d'un défaut technique puisque l'aptitude à l'emploi n'est pas diminuée.

Recommandations

ATTENTION : Après la réalisation, ne pas couvrir les supports et laisser sécher pendant 1 semaine avant les autres interventions.

· **Le béton ciré durcit totalement et acquière toutes sa RÉSISTANCE au bout de 28 jours.**

· les gros meubles lourds (lit, canapé,...) seront remis en place sur les sols après 10 jours.

· le mobilier sera replacer avec des feutres sous les pieds 1 semaine après la pose du vernis.

· Les tapis seront replacés après 4 semaines, afin de ne pas bloquer l'humidité résiduelle.

· Si autre intervention durant ce 1er mois, je recommande d'utiliser des cartons ou bâches tissus (Pas plastifiée) pour protéger les surfaces (à enlever le soir et replacer le matin) et de METTRE du carton sous les escabeaux/echelles

SALLE DE BAINS & DOUCHE : un receveur de douche est obligatoire. Les cloisons seront posées et fixées au sol. Le receveur sera posé à l'aplomb et contre les cloisons de manière à n'**avoir qu'un petit filet à finir au joint d'étanchéité par le plombier** qui posera les robinetteries. Les joints d'étanchéité du receveur ne sont pas pris en charge par mes soins. Il est fortement conseillé d'utiliser un mastic colle PU de bonne qualité (exemple BOSTIK ou SIKAFLEX-11FC), plus fiable et durable qu'un joint silicone et compatible avec les vernis du béton ciré. Le silicone peut ne pas tenir sur les vernis. Les vasques intégrées prévues en béton ciré, devront **avoir une belle pente pour éviter la stagnation de l'eau**. L'étanchéité sera faite avant mon intervention pour accueillir un enduit fin (bandes bien collées, propres dans les angles, sans surplus ou sans manque de colle ...) La bonde (ou caniveau) sera posée après la réalisation du béton ciré dans la vasque et le joint posé à ce moment là. Si tablier de la baignoire en béton ciré, la trappe d'accès sera également enduite en béton ciré. Pour de belles finitions, il faut qu'elle soit soignée à sa conception (pas de trappe en métal). La robinetterie devra être présentée lors de la visite de chantier pour éviter les erreurs. Pour les robinetteries encastrées, idéalement, le placo peut être légèrement « creusé » pour y fixer la plaque sans que les vis ou chevilles molly ne dépassent. Sinon, une trame et un mortier epoxy sera posé sur la plaque métal.

MURS EN PLACO : les bandes seront faites en 2 passes et poncées, puis les murs imprimés avec une impression universelle (comme avant une peinture). Les plaques de plâtre seront posées et fixées à fleur du sol pour de beaux angles murs/sol

ESCALIERS : Les bas de murs avec plinthes déposées auront été **ré-enduits proprement et peints.** Cela permettra de beaux angles en bas des murs avec les marches et contre marches. Escalier maçonné : En amont, prévenir les maçons de la finition en béton ciré. On ne peut pas « rattraper » avec du béton ciré. La maçonnerie doit être vibrée pour qu'au décoffrage, il ne sorte pas « grossier ». Si c'est le cas, il faudra reprendre l'escalier avec un enduit type « murex » soit par le maçon soit par moi. Nez de marche en bois : il vaut mieux les déposer et refaire l'angle. Ou les couper le plus proprement possible à l'aplomb de la marche. S'il reste une partie bois sur la marche, je gère la réparation avec bande et mortier epoxy. S'assurer impérativement du confort de la marche si dépose du nez de marche en bois.

SOLS : Selon l'état des sols (chaotiques, abîmés, réparés au ciment etc...) l'epoxy sablé avec trame en fibre de verre est préconisé comme primaire d'accrochage pour solidifier / unifier le support. Les chapes doivent avoir eu un temps de séchage conforme au DTU. Le chapiste devra communiquer sa nature, la date de réalisation, son temps de séchage, ses préconisations de délai de recouvrement et de préparations (ponçage ou pas, nettoyage etc...). Les chapes seront « propres », sans boulettes ni caillou, ou alors suivi d'un ragréage. Plancher chauffant neuf, les essais de chauffe auront été impérativement faits en amont. Neuf ou ancien, **arrêter impérativement 48H avant béton ciré**. La mise en route du chauffage au sol après réalisation du béton ciré se fera impérativement et progressivement sur 3 ou 4 jours. Support carrelage : murs ou sols, 3 couches de béton ciré minimum seront nécessaires. **Un ragréage est fortement recommandé** pour éviter définitivement les spectres de joints. Les plinthes **ne seront pas faites en béton ciré**, je préconise soit de les déposer, soit de les recouvrir avec des plinthes dites de rénovation, à peindre.

CUISINE : L'évier et la plaque de cuisson seront déposés le temps de la mise en œuvre du béton sur le plan de travail pour des finitions impeccables

Entretien

Les enduits béton ciré sont une décoration extrêmement durable et facile d'entretien. Cependant, leur longévité et leur beauté dépendent de l'entretien. **Une combinaison intelligente de nettoyage et de maintenance occasionnelle gardera le béton dans une condition parfaite** pour une très longue période. Ces conseils d'entretien sont fondés sur notre expérience et les recommandations du fournisseur. **Lisez les conseils attentivement.**

Entretien quotidien :

Ne pas laisser stagner les tâches d'eau colorée, de gras, trop longtemps. Si un animal « s'oublie » nettoyer de suite ses urines ou déjections, l'acidité tacherait le béton ciré.

1 · **Dépoussiérer à sec** à l'aide d'un balai, d'un aspirateur avec un embout muni d'une brosse ou de lingettes microfibre.

2 · **Laver avec une éponge ou microfibre ou un balai rasant imbibé (mais essoré) d'eau tiède et additionnée d'un peu de détergent non agressif** au PH neutre ou de vinaigre blanc pour les douches (ou endroits supposés retenir le calcaire). Ne pas utiliser de produits à base d'amoniaque, de javel (pourrait jaunir la surface), type Viakal, Antical, Cillit Bang ou autre produit agressif qui abîment les vernis de protection.

3 · **Toujours rincer** soigneusement, quelque soit le produit utilisé.

Entretien périodique (tous les 5 à 7 ans) :

À apprécier par l'utilisateur selon l'aspect du béton. Tant que l'eau perle sur votre béton, il n'y a pas de nécessité à refaire un traitement de la surface.

Sur vernis : Dépoussiérer à sec à l'aide d'un balai, d'un aspirateur et bien laver la surface. Puis un léger ponçage doit être réalisé et enfin 2 couches, du même produit de finition qui a été posé lors de la mise en œuvre de votre béton, seront appliquées. Se référer à votre facture ou à votre devis pour connaître avec précision ce produit. **Ne pas mettre n'importe quel vernis**. Me contacter si vous ne retrouvez pas les références du produit. **En cas d'accident que vous ne parviendriez pas à gérer, je me tiens à votre disposition.** Je peux également redonner éclat à votre béton ciré dans quelques années. Me contacter pour les tarifs si besoin.